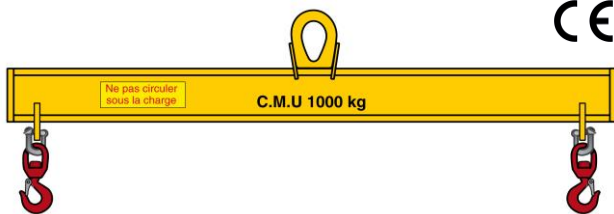


notice PALONNIER - réf. 6055 / 6056

Conforme Norme NF EN 13155 et Directive-machine 2006/42/CE relative aux exigences de sécurité

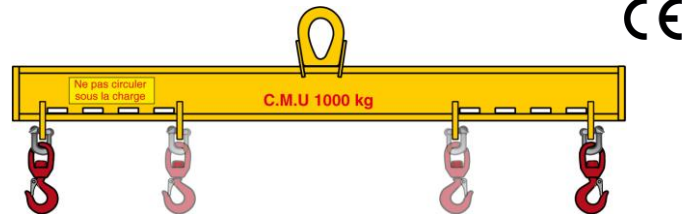
Modèle MONOPOUTRE STANDARD

Réf. 6055 (CMU 1000 / 2000 / 3000 / 4000 / 5000 KG)



Modèle MONOPOUTRE « RÉGLABLE »

Réf. 6056 (CMU 1000 / 2000 / 3000 / 4000 / 5000 KG)

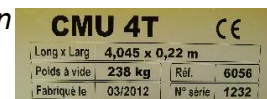


Le palonnier est un accessoire de levage qui s'intercale entre l'appareil de levage et la charge ; il est formé d'une poutre équipée à sa partie supérieure d'un dispositif d'accrochage (anneau) au crochet de l'appareil de levage, et sa partie inférieure de crochets pour recevoir les élingues pour recevoir la charge ;

Anneau d'accrochage :

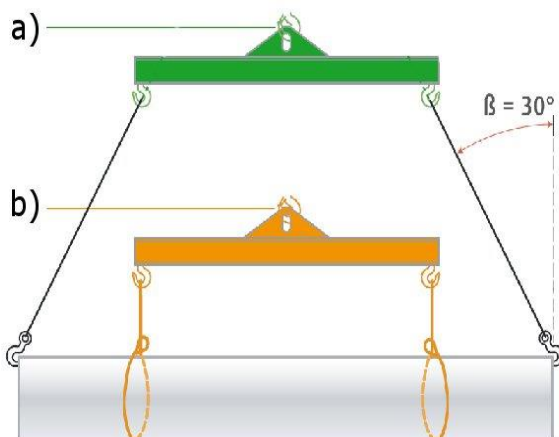


Plaque d'identification



L'utilisation du palonnier permet :

- > De prendre et de déplacer des charges longues et de soutenir en des points intermédiaires les charges longues flexibles
- > De réduire l'angle d'élingage β et donc de réduire la tension dans les élingues,
- > De réduire la hauteur libre qui serait nécessaire pour lever une même charge longue avec un élingage à 2 brins ou plus, voir **Figure A** :



a) palonnier équipé de 2 élingues en biais

b) palonnier équipé de 2 élingues en « nœud coulant »

Figure B

Montage en « trapèze » :

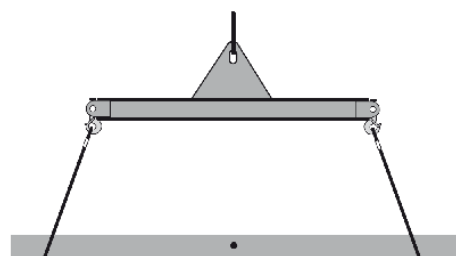
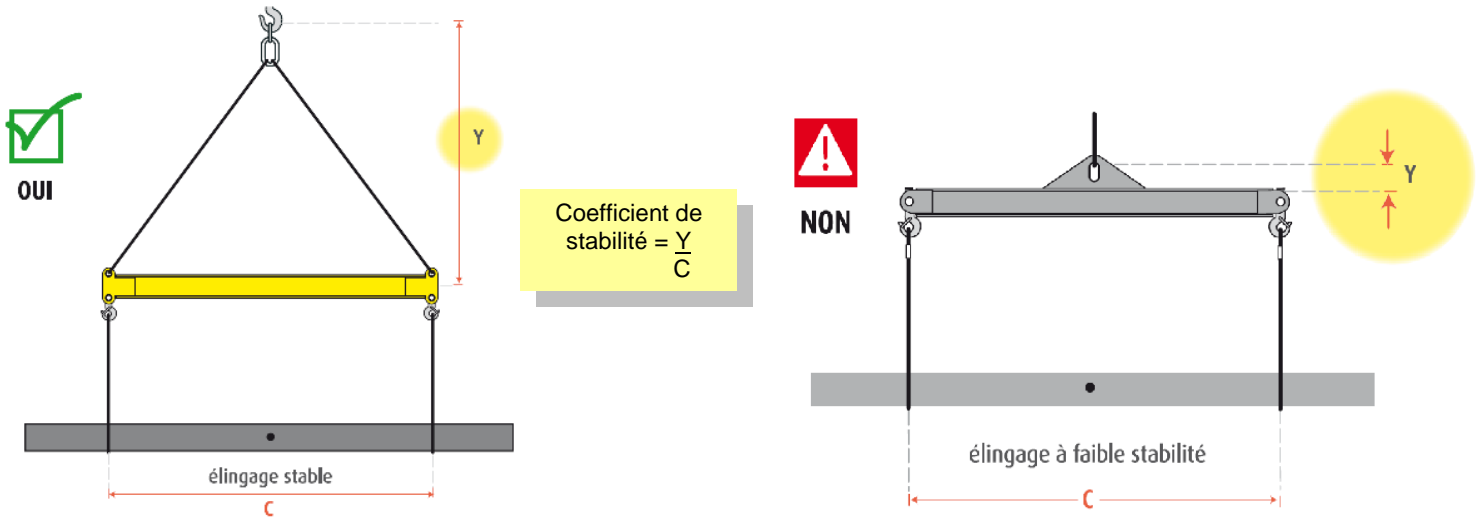


Figure C :



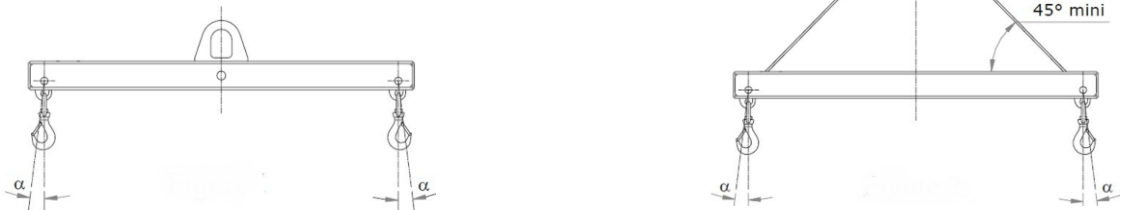
Les palonniers sont aussi utilisés pour des manœuvres avec plusieurs appareils de levage ; ce type d'opérations doit faire l'objet d'une étude préalable.

L'utilisation d'un palonnier peut s'avérer très dangereuse si certaines précautions ne sont pas respectées :

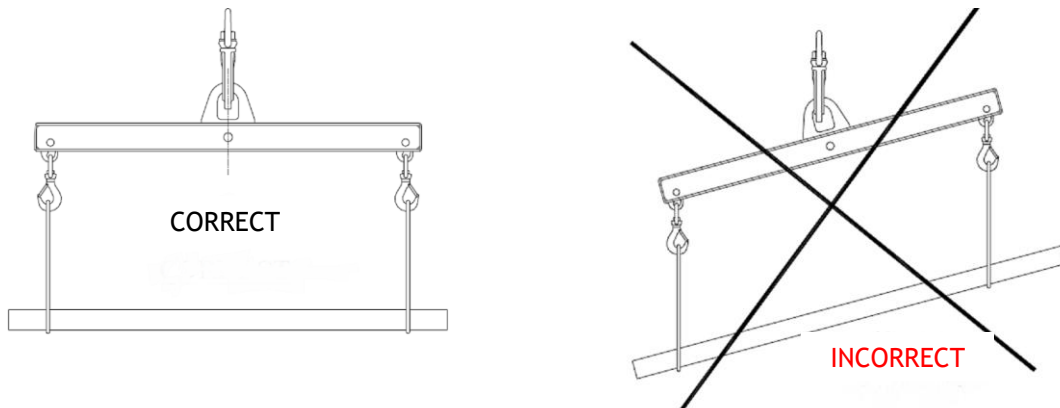
- ➔ La charge oscille d'autant moins que les élingues forment un trapèze avec un biais de 15° à 20° sur chaque brin (voir figure B) ;
- ➔ Un palonnier est d'autant plus stable que le point d'accrochage sur le crochet de l'appareil de levage est plus éloigné de la poutre (voir figure C).

MODE D'UTILISATION :

- Le palonnier doit être utilisé uniquement avec l'anneau d'accrochage (ou élingue) dirigé vers le haut et crochet vers le bas :



- La charge doit toujours être équilibrée et le palonnier doit toujours rester en position horizontale ;
- La charge *totale* doit être répartie de façon égale entre les points inférieurs :



- Le crochet de l'engin de levage doit être compatible avec la ou les suspentes supérieures du palonnier et muni d'un système de sécurité ; il est possible, si besoin, d'utiliser une jonction intermédiaire adéquate.

- **IL EST INTERDIT DE DÉPASSER LA CHARGE MAXIMUM D'UTILISATION (CMU) INDIQUÉE SUR LE PALONNIER**
- La masse « à vide » du palonnier (figurant sur la plaque) doit être prise en compte dans la détermination de la charge totale à lever, afin de ne jamais risquer de dépasser la capacité nominale de l'engin de levage et du palonnier ;
- Ne jamais passer ou stationner sous la charge ;
- Il est INTERDIT de lever ou transporter des personnes ;
- Lire attentivement les CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ➡ page 5.

RÈGLES DE SÉCURITÉ :

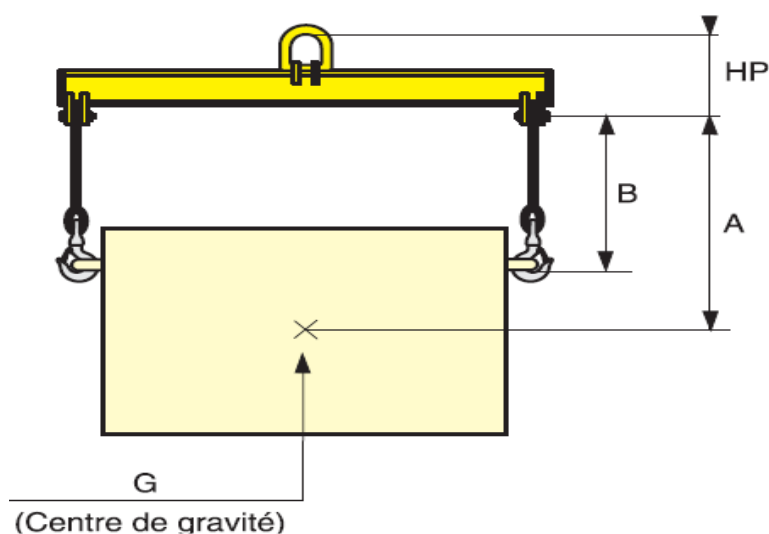
Il est très important de respecter certaines règles lors d'une manutention d'une charge par palonnier. Malgré leur conception souvent simple il est recommandé de s'adresser à des professionnels de la manutention qui vous apporteront toutes les garanties nécessaires et notamment la conformité aux normes.

Nous rappelons ci-dessous quelques principes de base sur la stabilité d'un palonnier.

LA STABILITÉ DU PALONNIER AVEC SA CHARGE EST FONCTION DE :

- 1) la hauteur perdue (HP). Cette cote doit être la plus importante possible
- 2) la cote A doit être le plus possible supérieure à la cote B
Nota : si $A < B$, la cote HP devra toujours être $>$ à $[B - A]$
- 3) la longueur des élingues inférieures si elles existent :

plus elles sont courtes, plus on évite le balancement de la charge lors des mouvements.



VÉRIFICATION & MAINTENANCE :

→ Avant chaque utilisation :

- Vérifier la qualité de l'affichage de la Charge Maximale d'Utilisation ;
- Vérifier le bon fonctionnement des crochets et des linguets de sécurité ;
- S'assurer que l'assemblage du palonnier est COMPLET (notamment goupilles, écrous de maintien des axes)

→ Périodiquement (2 fois par an ou plus selon utilisation) :

- Vérifier la structure du palonnier et l'anneau d'accrochage : *toute fissure doit conduire à déclarer le palonnier « hors-service »* ;
- Vérifier l'état et le bon fonctionnement des crochets ; *à remplacer en cas de déformation ou de marque d'usure, par un crochet adapté et de même capacité* ;
- Vérifier l'état des axes ; *à remplacer par neufs en cas de déformation* ;

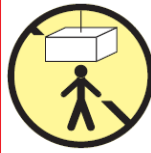
→ **IL EST STRICTEMENT INTERDIT** d'apporter des modifications au palonnier sans avis du constructeur ou d'un organisme agréé, et de l'utiliser à d'autres applications que celles précisées dans la présente notice.

→ Cet appareil de levage est soumis à la réglementation relative à l'ARRÊTE du 1^{ER}-mars 2004 qui oblige aux examens suivants :

- **Vérification lors de la première mise en service** dans l'établissement (*section3, art.12*) ;
- **Vérification Générale Périodique (V.G.P.)** tous les douze mois (*section5, art.23*).

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ POUR LE LEVAGE ET LA MANUTENTION

A NE PAS FAIRE ...



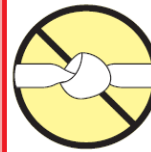
Ne passez
JAMAIS
sous la charge



Le levage de personnes
est strictement
INTERDIT



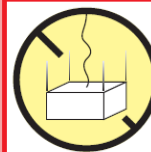
Ne jamais modifier les
composants de l'appareil
ou raccourcir une élingue
si celle-ci ne possède
pas un système ap-
proprié



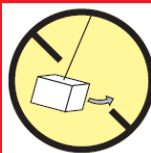
Ne jamais faire de
nœuds avec les
élingues



Ne pas introduire les
mains ou les pieds sous
la charge ou l'appareil
en service



Ne jamais faire dés-
cendre la charge sans
en contrôler la vitesse



Ne pas faire balancer la
charge en opération de
levage

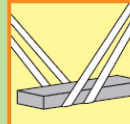


Ne pas engager les
élingues sur les
pointes des crochets

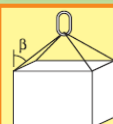
CE QU'IL FAUT FAIRE ...



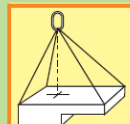
Contrôler le poids de la charge ;
Ne pas dépasser la CMU
(Charge Maximale d'Utilisation)



Protéger les élingues des
arêtes tranchantes et des
angles vifs



Tenir compte du mode
d'élingage et des angles
d'inclinaison



Prendre en considération
le centre de gravité de la
charge



Ne pas laisser les appareils aux
intempéries
Retirer tout article présentant
des défauts



Procéder périodiquement à un
examen visuel de l'état général
du produit



Utilisation adaptée et entretien
régulier sont les gages de dura-
bilité et de sécurité



Utiliser les appareils
sur un sol dur, horizontal
et lisse

La responsabilité de l'utilisateur du matériel est engagée ; l'utilisateur devant être qualifié et s'assurer de l'adéquation du matériel avec l'utilisation qui en est faite, après avoir pris connaissance de la notice d'instructions.